

SECRETARIAT GENERAL
RD

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 18 JANVIER 2010

DELIBERATION

OBJET : Enfants avenir du monde – subvention exceptionnelle

Rapporteur : Loïc LE MEUR

Pour venir en aide aux victimes du séisme survenu la semaine dernière à Port-au-Prince, il est proposé de verser une subvention exceptionnelle de 5.000 € à l'association Enfants avenir du monde, déjà très impliquée dans l'aide humanitaire à Haïti.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- APPROUVE cette proposition.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le maire

Loïc LE MEUR